

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	88 (1959)
Heft:	11
Rubrik:	Timbres et cartes "Pro Juventute" 1959

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Timbres et cartes « Pro Juventute » 1959

Cinq valeurs seront de nouveau mises en vente cette année. Celle de 40 cent. est remplacée par un timbre de 50 cent. qui correspond à la taxe actuelle d'affranchissement des lettres à destination de l'étranger.

Le timbre de 5 cent. reproduit l'effigie de Charles Hilty (1833-1909 ; professeur de droit public, mort il y a cinquante ans. Ce timbre, comme tous ceux qui précédemment ont reproduit les traits de Suisses éminents, a été gravé par Karl Bickel, Walenstadtberg. Ceux de 10, 20, 30 et 50 cent. continuent la série des fleurs commencée l'an dernier. Ce sont : le populage des marais (10 cent.), le coquelicot (20 cent.), la grande capucine (30 cent.) et le pois de senteur (50 cent) qui iront apporter partout la luminosité de journées ensoleillées. Les projets sont l'œuvre de Hans Schwarzenbach, Berne.

Le carnet de timbres contient comme auparavant douze timbres de 5 cent., douze de 10 cent. et quatre de 20 cent. et coûte de nouveau 5 fr. Sa couverture plaisante – coquelicot rouge sur fond doré – et l'enveloppe transparente le destinent aussi à servir de petit cadeau à la fois utile et agréable.

Les cartes postales apportent une innovation, puisqu'elles ne reproduisent plus des œuvres d'anciens maîtres, mais des fleurs aux vives couleurs peintes par Anne-Marie Trechslin, Berne. C'est également cette artiste qui a dessiné les oiseaux si fins d'une série de cartes de vœux (cartes-lettres), tandis que Béatrice Afflerbach, Bâle, a créé les ravissants sujets de Noël et de Nouvel-An des cartes doubles.

Pro Juventute a de nouveau édité des enveloppes du jour d'émission. Pendant les mois de décembre et janvier, l'office postal de Saint-Gall utilisera une flamme d'oblitération reproduisant l'effigie de Charles Hilty. Il suffira d'envoyer au dit bureau, sous enveloppe affranchie, les plis destinés à cette oblitération.

Souhaitons un plein succès à cette vente de décembre 1959, ce sera tout bénéfice pour la jeunesse de chez nous !

